

à partir du 01/01/2017, Médecin du travail:

Dr Katrin ROSENKRANZ

Tél: 081/654520

Mail: katrin.rosenkranz@provikmo.be

Le Domaine
Centre
Hospitalier



Chemin Jean Lanneau 39 • 1420 Braine-l'Alleud • T 02/386.09.00 • F 02/384.31.68 • info@domaine-ulb.be • www.domaine-ulb.be • Dexia 091-0065750-13

FICHE DE POSTE DE TRAVAIL

A Identification		
A.1	DATE DE REDACTION	09-09-2015
A.2	FONCTION	Educateur
A.3	SERVICES CONCERNES	SERVICES SOIGNANTS

B Identification du travailleur stagiaire/intérimaire		
B.1	NOM & PRENOM	
B.2	TELEPHONE	
B.3	DATE DE NAISSANCE	
B.4	DIPLOMES ET QUALIFICATIONS	

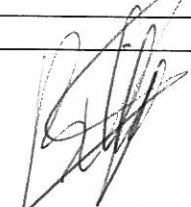


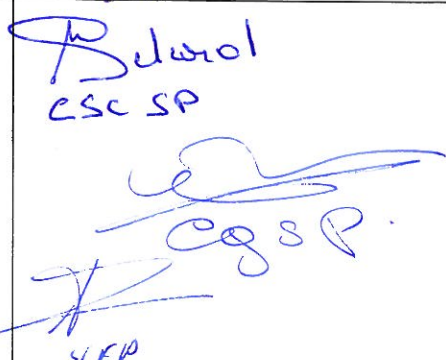
C Renseignement généraux	
C.1	UTILISATEUR
NOM & ADRESSE	LE DOMAINE Chemin Jean Lanneau 39, 1420 Braine-l'Alleud
SERVICE DU PERSONNEL POUR LA GESTION ADMIN DU TRAVAILLEUR	<u>NOM</u> : Bauthier Audrey <u>Téléphone</u> : 02/386.09.73 <u>Mail</u> : audrey.bauthier@domaine-ulb.be
PERSONNE DE CONTACT POUR LA GESTION DU TRAVAILLEUR (STAGIAIRE/INTERIMAIRE)	<u>NOM</u> : Ceulemans Véronique <u>Téléphone</u> : 02/386.09.10 <u>Mail</u> : veronique.ceulemans@domaine-ulb.be
MEDECINE DU TRAVAIL DU DOMAINE	<u>NOM</u> : DR Windey Patricia <u>Téléphone</u> : 02/555.37.69 <u>Mail</u> : pwindey@ulb.ac.be
ASPECTS PSYCHOSOCIAUX DU DOMAINE	<u>NOM</u> : Billy Sandra <u>Téléphone</u> : 02/555.68.20 <u>Mail</u> : sandra.billy@erasme.ulb.ac.be
GESTION DES RQUES DU DOMAINE	<u>NOM</u> : Colpaert Vincent <u>Téléphone</u> : 02/386.09.24 <u>Mail</u> : vincent.colpaert@domaine-ulb.be

CODE DES RISQUES	
RISQUE	NATURE ET URGENCE DES ACTIONS DE PREVENTION
A NEGLIGEABLE	Risque est présent mais il n'y a pas d'action requise, ou il est maîtrisé
B ACCEPTABLE	Le risque a été réduit au niveau le plus bas raisonnablement praticable. Aucune action complémentaire n'est requise. Néanmoins, il convient de rester attentif à toute modification possible des conditions de travail
C MODERE	Des efforts devraient être réalisés pour réduire le risque. Des mesures de réduction du risque doivent être envisagées dans une période de temps définie.
D CRITIQUE	Actions à mettre en œuvre, des moyens importants peuvent devoir être mis à disposition pour réduire le risque.
/// INCONNU	En l'absence de données suffisantes, il est impossible de quantifier ce risque
§§§§ NON SOUMIS	En fonctionnement « normal » le risque n'est pas présent

SOURMIS	PRÉVENTION	PÉRIODICITÉ	CODE
SURVEILLANCE DE SANTÉ		ANNUELLE	
NATURE DU DANGER	PROTECTIONS	SURVEILLANCE DE SANTE	CODE
OUI	Vaccination hépatite B obligatoire Dépistage tuberculitique obligatoire Vaccination antitétanique obligatoire		B
OUI			B
OUI	Formation à la gestion de l'agressivité		B
OUI	Matériel désinfectant à disposition Connaissance de la procédure en cas d'exposition accidentelle	Suivi médical spécifique	A
NON			\$\$\$\$
NON			\$\$\$\$
NON			\$\$\$\$
NON			\$\$\$\$
NON			\$\$\$\$
NON			\$\$\$\$
NON			\$\$\$\$
NON			\$\$\$\$

Risques liés au travail en hauteur	NON		\$\$\$\$
Manutention manuelle des charges	OUI	Information sur la prévention et les méthodes de manutention	A
Mouvements et postures	NON		\$\$\$\$
Travail sur écran	NON		\$\$\$\$
Risque incendie	OUI	Détections généralisées Connaissance des consignes	A
Risques électriques	NON	Installation conforme au RGIE	\$\$\$\$
Risques spécifiques Déplacement extérieur et sport	OUI	Ordre et matériel en bon état	A

D. Mesures liées à la protection de la maternité - OUI / NON , si oui, compléter		
D1	Travailleuse enceinte	
D2	Aménagement du poste de travail	
D3	Ecartement pour une période de	Ecartement des risques
D4	Travailleuse allaitante	
D5	Aménagement du poste de travail	
D6	Ecartement pour une période de	Ecartement des risques

E. AVIS		
E 1	Date de l'avis du conseiller en prévention « aspects psychosociaux »	
	27/10/2015	
E 2	Date de l'avis du conseiller en prévention « médecine du travail »	
	6.11.15	
E.3	Date de l'avis du conseiller en prévention « sécurité-gestion des risques »	
	27/10/2015	
E.4	Date de l'avis des représentants des travailleurs au comité de concertation	
	27/10/2015	Belval ESC SP SLFP

Le
Signature de l'employeur


Baquet Nicolas
Directeur Général